



Lettre d'Information Municipale de **Chailly-en-Gâtinais**

JUIN 2018 • N° 5

1 rue du Port • 45260 Chailly-en-Gâtinais • Tél. 02 38 96 26 70
Email : contact@chailly-en-gatinais.fr • www.chailly-en-gatinais.fr

SAMEDI 23 JUIN
FETE DE LA MUSIQUE
Gratuite • Organisée par la Mairie
Place de l'Eglise
à partir de **19h30**
Par Matou Musik • variétés

Association Les amis de "Les Temps des Bois"

Dimanche 24 Juin 10h/18h
GUINGUETTE
CHAILLY EN GÂTINAIS

MARCHE DE PRODUCTEURS 10h-11h
EXPOSITION D'ARTISTES 13h-16h
SPECTACLE LE JARDIN DE WILLY 15h-16h

PARTICIPATION LIBRE
CONCERT A 1€10
SO FAR SO GOOD

BOUVETTE - RESTAURATION - DISCO JOCKEY - PISTE DE DANSE
Aire de pique-nique avec tables et parasols

Mairie de Chailly en Gâtinais
15260 CHAILLY EN GÂTINAIS

Fête Nationale
VENDREDI 13 JUILLET

REPAS CHAMPÊTRE
(Assiette anglaise - poulet basquaise/miles - fromage - dessert glacé)
organisé par Chailly-Loisirs à 19h00

FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE GRATUITS
organisés par la municipalité à 23h00

Repas sur réservation au
09 65 28 90 69 ou 02 38 96 26 70

Mot du Maire

Bientôt l'été... je vous propose un peu de lecture avec notre 5^{ème} «lettre d'info».



Cette édition comprend un peu plus de pages qu'à l'accoutumée car elle vient suppléer le traditionnel Bulletin Municipal qui n'a pas été diffusé en début d'année. Nous avons fait le choix de réfléchir à une nouvelle formule et une méthode de conception différente. Sont donc regroupées dans ces quelques pages les informations essentielles concernant la vie communale.

Cet été devrait être une étape majeure dans la réalisation des projets de l'équipe municipale avec la finalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école qui, je le souhaite, devrait être prêt dans le courant du mois de septembre pour accueillir les activités des associations communales.

Le programme de rénovation de l'éclairage public doit être réalisé sur une partie du territoire. Le diagnostic des réseaux d'assainissement ayant été validé et subventionné par l'agence de l'Eau Seine-Normandie sera également initié dans cette période.

Je l'ai déjà évoqué, la salle des fêtes fera l'objet d'études de réhabilitation avec pour objectif de la rendre plus accueillante et plus confortable.

Enfin, une démarche d'envergure concernant la mise en place du P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est engagée par la Communauté de Communes et sera menée en concertation avec les municipalités et les habitants du territoire. Une information sera diffusée ultérieurement à ce sujet.

Ces projets ont tous pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants et valoriser l'image de notre commune et de son territoire. Je réitère mes remerciements auprès des habitants qui contribuent au bien vivre à Chailly et profite de cette occasion pour féliciter les récents lauréats du concours de fleurissement départemental.

J'espère vous retrouver très prochainement lors des manifestations communales avec une soirée musicale le samedi 23 juin, une animation «guinguette» le dimanche 24 juin et bien entendu les festivités des 13 et 14 juillet.

Je vous souhaite un excellent été.

A bientôt – Ivan PETIT



Renseignements utiles



Horaires Mairie

Permanences : Lundi de 10h à 12h
Mardi et jeudi de 17h à 19h
(Présence d'un adjoint de 18h à 19h)
Entretien avec le Maire sur Rendez-Vous.



Défibrillateur

Installé sur le pignon de la Mairie, cet appareil est accessible en permanence.

École et Syndicat Scolaire (SIRIS)

École de CHAILLY – Tél : 02.38.96.30.14 (du CE 1 au CM 2)
École de THIMORY – Tél : 02.38.89.51.09 (de la maternelle au CP)
SIRIS : 8 rue des Écoles à Thimory – Tél : 02.38.89.51.10
Mail : siris-thimory@wanadoo.fr
Secrétariat ouvert les lundis et jeudis



Taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal vote chaque année les taux applicables en matière de fiscalité communale. Pour 2018 les taux de 2017 ont été reconduits, à savoir :

Taxe d'Habitation	Foncier Bâti	Foncier Non Bâti
10,50%	16,50%	49,45%

Collecte des Ordures Ménagères et Déchetterie

Jour de collecte : vendredi (déposer les bacs en bordure de route le jeudi soir – passage dès 5h du matin) – pour les semaines avec un jour férié la collecte est décalée au samedi.

Déchetterie de LORRIS ouverte le mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le jeudi de 13h à 17h.
Tél SICTOM : 02.38.59.50.25



Associations et leur président

Ass. CHAILLY LOISIRS
Edith BOURGEON

Ass. SPORTIVE et CULTURELLE
Laurie FICK

Ass. PARENTS d'ÉLÈVES Chailly-Presnoy-Thimory
Hervé VASSEUR

Ass. Des AINES de CHAILLY
Yvan FALZON

AAPPMA l'ABLETTE de CHAILLY
Didier DUMONTOUX

Ass. Pour le DEVELOPPEMENT NUMERIQUE
Marc SONDAG

Ass. St AIGNAN
Alain CHAUVET

Tarif location de la salle des fêtes (réservation à la Mairie)

	1 journée sans cuisine	1 journée avec cuisine	2 journées sans cuisine	2 journées avec cuisine	Vin d'honneur sans cuisine	Vin d'honneur avec cuisine
Habitants de la commune	70 €	100 €	105 €	170 €	50 €	60 €
Habitants hors commune	95 €	150 €	160 €	230 €	65 €	75 €



TRÉSOR PUBLIC



Permanences Trésorerie de Lorris : le jeudi de 9h à 12h00 au Centre Social – 5 route de la Forêt.

Trésorerie de Châtillon-Coligny : 02.38.92.52.27. Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Travaux réalisés par des intervenants extérieurs

- Poursuite des travaux de réhabilitation des locaux de l'ancienne école *Photo 1*
- Poursuite et fin des travaux de nettoyage de la lagune *Photo 2*
- Installation de la fibre optique jusqu'au bourg (travaux commandés par le Département) *Photo 3*
- Enfouissement des lignes électriques devant l'ancienne école *Photo 4*
- Installation de 7 lampadaires route de Thimory *Photo 5*
- La démolition du transformateur situé en face de l'ancienne école *Photo 6*

Travaux réalisés par les employés communaux

Outre les travaux courants d'entretien des 36 kilomètres de voirie et des 23 kilomètres de chemins de randonnée, l'entretien et la taille des massifs floraux, le retrait quasi quotidien des dépôts sauvages abandonnés sur les aires de tri par des usagers indécents, nos employés ont réalisé cette année :

- La réfection de la signalisation des chemins de randonnée.
- La mise en place d'une poubelle devant l'abribus de la route de Chevillon.
- L'arrachage des berbérís devant la mairie et leur remplacement par un massif fleuri délimité par une bordure en éléments de béton coloré.
- La remise en peinture avec saturateur des bancs du bord du canal.
- Le remplacement du tampon de regard de visite en fonte lourd et dangereux à manipuler - situé à l'entrée de la station d'épuration de Romaison, a été remplacé par un équipement conforme aux préconisations de prévention des risques d'accident du travail.
- La suppression des juniperus en bordure du transformateur de l'entrée du parc de l'ancien presbytère et un apport de terre pour créer un massif fleuri *Photo 9*
- La mise en place d'un plot interdisant l'accès des voitures au parc de l'ancien presbytère à partir du chemin de la "planche aux filles".

Travaux à la salle des fêtes : Réparation de l'enduit des sanitaires et du hall d'accès à la cuisine avec remplacement des panneaux de placoplâtre constitutifs de l'un des murs. Revêtement des murs et des plafonds par une tapisserie en fibre de verre. Remise en peinture de l'ensemble des locaux. Carrelage des soubassements des murs du hall d'accès à la cuisine *Photo 7*

Remplacement dans les sanitaires des miroirs existants par des miroirs répondant aux préconisations P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduites) Dans les autres locaux abaissement de la tablette du combiné téléphonique et mise à niveau des extincteurs pour répondre aux exigences P.M.R. *Photo 8*

YF



1



2



3



4



5



6



7



8



9

Fleurissement et décorations de fin d'année

Concours communal de fleurissement 2017

Ce concours se fait désormais sans inscription. Les maisons présentant un fleurissement préalable sont présélectionnées. Le jury passe ensuite pour leur attribuer une note. Cette année, 14 lauréats ont été retenus dans la première catégorie : « avec jardin visible de la rue » (esthétique de l'ensemble, construction avec représentation spécifique du lieu ou évocateur de paysage). Un lauréat appartient à la deuxième catégorie : « Balcon ou terrasse avec fleurissement sur la voie publique ». Les lauréats ont été récompensés par une plante fleurie.

Attention ! Ne sont pris en compte que les fleurissements visibles depuis la rue.

Le traitement des fossés avec un désherbant est une cause d'exclusion du concours.



Concours départemental

La remise du label départemental 2017 du fleurissement s'est déroulée à la salle des fêtes de Montargis le 10 avril 2018. Le classement de la commune a été confirmé par l'attribution d'un diplôme.

Par ailleurs, trois propriétaires de maisons remarquées par leur fleurissement ont été primés, il s'agit de M. et Mme CHARDEAU, M. et Mme LEROY et M. et Mme COGNET qui ont reçu le prix d'excellence dans la première catégorie. Les candidats ont reçu un diplôme et des plantations.

Concours de décorations de maisons

Ce concours se fait également sans inscription. Il est procédé, comme pour les maisons fleuries, à un repérage préalable. Sont prises en compte les seules installations antérieures au 15 décembre, visibles de la rue, éclairées au moment du passage du jury (à partir de 18 heures). Un bonus est accordé aux maisons utilisant des guirlandes L.E.D et aux efforts de renouvellement. Les décorations non lumineuses sont également récompensées.

Cette année 14 lauréats ont été récompensés.



Fleurissement communal

Dans le domaine du fleurissement il est à noter la transformation de la place du lotissement des Rouche-Moulins qui a été aménagée en espace fleuri suivant les plans réalisés par un employé communal.

De nouvelles décorations lumineuses ont aussi été installées par la commune en fin d'année.



Bruits de voisinage

Les travaux de jardinage et bricolage effectués par les particuliers, à l'aide d'outils et appareils (tronçonneuses, compresseurs, motoculteurs, tondeuses, etc...) susceptibles de causer des nuisances pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, sont réglementés.

Horaires à respecter pour effectuer ces travaux :

- **lundi au samedi inclus : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

Afin d'éviter désagréments et conflits de voisinage, merci de bien vouloir respecter ces consignes (Arrêté préfectoral du 1^{er} mars 1999, relatif aux bruits de voisinage).

Poubelles sauvages

Une cinquantaine de kilos de déchets et détritrus en tout genre a été collectée en bordure des routes de la commune le 21 avril. Qui a vidé son cendrier ? Jeté sa canette de bière ? Balancé sa poubelle d'ordures ménagères sur le bord de la route ou dans un fossé ? Pas vous, pas nous, alors qui est responsable et qui va payer si ce nettoyage n'est pas fait par des bénévoles ?

Une commune accueillante est aussi et avant tout une commune propre. Merci à chacun de respecter l'environnement, de déposer ses déchets dans la poubelle, de faire un geste citoyen et responsable en nettoyant sur son passage. Pas la peine de semer nos immondices dans une commune voisine, c'est tout aussi désagréable que chez nous....



**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT !**

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

Un nouvel arrêté préfectoral réglemente le brûlage à l'air libre des déchets verts et de toute nature (9 juin 2017).

Le brûlage entraîne de multiples désagréments et la pollution de l'air, sans oublier les risques de brûlure et d'incendie. Tous les déchets peuvent être déposés à la déchetterie (Lorris au plus près). La nuisance pour le voisinage est aussi source de conflits et peut être évitée en respectant la réglementation.

Les déchets végétaux sont, quant à eux, réutilisables après broyage ou compostage.

Lettre d'Information Municipale

Juin 2018 - N°5

Rédaction : Commission Municipale "Communication"

Impression : Imprimerie IDB *Nouvelle Génération*

Tirage à 450 exemplaires

Vigilance cambriolage : quelques conseils

La période estivale approche et va laisser certaines habitations vides ; un accord de bienveillance peut être passé avec un voisin qui videra la boîte à lettres, ouvrira et fermera les volets...

D'une manière générale : ne pas laisser entrer de personnes inconnues - ne pas laisser en évidence d'objets de valeur de même que clés de voiture et sacs à main – ranger les outils de jardin en fin de journée – fermer les portes à clé en quittant son domicile – ne pas laisser de clé sous le paillason...

La gendarmerie peut, sur simple demande, assurer une surveillance du domicile pendant une absence prolongée. Soyons solidaires et vigilants !



Maison de Service Au Public (M.S.A.P.)

La Maison de Services Au Public permet d'être accueilli par un agent afin d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de différents services ou organismes publics en un même lieu (C.A.F., A.D.A.P.A., Pôle Emploi, mission locale, caisse de retraite...).

Ordinateurs (avec accès Internet), imprimante, téléphone et borne de visioconférence (pour communiquer avec les différents partenaires) ainsi que de la documentation sont à la disposition des usagers. L'agent présent apporte si besoin une aide à l'utilisation de ces outils.

L'accueil est assuré du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h - 4 avenue de la Quiétude à Bellegarde – tél : 02 38 90 90 75.

Repas et colis de fin d'année

Le C.C.A.S. de Chailly offre aux aînés de la commune un repas ou un colis pour marquer les fêtes de fin d'année. Les personnes concernées reçoivent une invitation à domicile et doivent s'inscrire pour participer au repas. Seront concernées fin 2018 les personnes de 69 ans et plus. Les personnes de plus de 80 ans qui ne participent pas au repas reçoivent la visite d'un membre du C.C.A.S. qui leur remet un colis. De même, les personnes inscrites au repas et qui ne peuvent y participer pour raison de santé ou raison familiale avérée, recevront un colis à domicile.

Le repas se veut un moment de rencontres et de convivialité, souvent accompagné de musique et de danse, il permet aux convives de passer un moment festif.



Registre des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan canicule, la Préfecture encourage les communes à mettre en place un registre des personnes dites vulnérables, seules, malades, isolées. Ce registre permet de recenser le nom des personnes à prévenir en cas d'urgence et les organismes intervenant au domicile (A.D.A.P.A., Service de Soins à Domicile...) afin de les prévenir en cas d'urgence. Les renseignements fournis sont confidentiels et utilisés uniquement par la Mairie en cas d'aléas climatiques (canicule, tempête...) ou de graves problèmes de santé.

S'adresser à la Mairie pour demander à être inscrit et bénéficier de ce service.



Selon des critères établis, des aliments et produits d'hygiène peuvent être remis aux familles dans le besoin. Le centre de distribution est ouvert le mardi

Route de Gien à Lorris
Tél : 02 38 92 62 16

Naissances



Margaux BOUCHENY 27 mars
 Juliette FREY PORTAL 25 mai
 Ethan REBY 30 mai
 Thomas CAZÉ POLIN 12 août
 Esaï CHATELAIN 16 août
 Aylan BRASSAERT 20 novembre

Mariages

Thierry MARCUEÏZ et
 Patricia BRUGERE 22 juillet
 André COUTAREL et
 Barbara SPÉRONI 6 septembre



Décès



Robert VILLETTE 18 février
 Julia FRONTICE 14 avril
 Gilberte CAILLE 31 août
 Magdeleine HODÈS 1^{er} septembre
 Roger FORGET 6 septembre
 Ginette FLAO 28 novembre
 André COUTAREL 28 décembre

Nous déplorons le décès de M. FERRAUX Yoann survenu le 21 mai 2018. Agé de 41 ans, domicilié 8 rue de la Clémendière, il a été victime d'un homicide à l'arme blanche en région parisienne où il séjournait chez des amis. Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

Calendrier des manifestations 2018

JUIN

Samedi 16	Voyage à St Fargeau visite carrière d'Aubigny et visite du château de St Fargeau	Association des Aînés de Chailly
Samedi 23	Fête de la Musique - Place de l'Eglise	Municipalité
Dimanche 24	Guinguette - Exposition - Marché des producteurs - Pique-nique	Association "Les Amis de Les Temps des Bois"

JUILLET

Vendredi 13	Repas champêtre - Feu d'artifice et bal populaire gratuit	Association "Chailly Loisirs" et Municipalité
Samedi 14	Animations et cérémonie	Municipalité
Samedi 28	Concours de pêche inter-sociétaire	Ablette de Chailly / AAPPMA
Samedi 28	Concours de pétanque en doublette 14h - Repas champêtre 19h	Association "Sportive et Culturelle"
Dimanche 29	Concours de pétanque en doublette 14h	Association "Sportive et Culturelle"

AOÛT

Samedi 4	Concours de pêche à l'américaine	Ablette de Chailly / AAPPMA
Mercredi 15	Repas champêtre - méchoui- 12h	Association des Aînés de Chailly
Samedi 18	Concours de pétanque	Ablette de Chailly / AAPPMA

SEPTEMBRE

Lundi 3	Reprise des activités	Association "Sportive et Culturelle"
Samedi 15	Assemblée Générale -16h	Association des Aînés de Chailly
Du 21 au 23	Voyage dans le nord	Association des Aînés de Chailly

OCTOBRE

Dimanche 14	Randonnée pédestre	Asso. "Parents d'Elèves Chailly-Presnoy-Thimory et Coopérative Scolaire"
Dimanche 14	Concours de pétanque en doublette	Association "Sportive et Culturelle"

NOVEMBRE

Mardi 6	Spectacle « Trabucco » (Amilly)	Association Aînés de Chailly
Dimanche 11	Cérémonie	Municipalité
Dimanche 18	Bourse aux jouets	Association "Chailly Loisirs"
Dimanche 25	Repas - 12h	Association St Aignan

DÉCEMBRE

Samedi 1 ^{er}	Repas des Aînés	CCAS
Vendredi 14	Marché de Noël	Association "Chailly Loisirs"
Lundi 31	Repas de la St Sylvestre	Association "Chailly Loisirs"

En insérant un encart publicitaire dans cette lettre d'information, les annonceurs nous permettent d'en réduire le coût d'impression. La municipalité les remercie pour leur participation.

Duho Paysage
M. Yoann COUTINHO
 Entrepreneur du paysage - Gérant associé
 02 38 92 39 89
 06 87 43 55 50
 www.duho-paysage.com duho.paysage@orange.fr

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
EXEAU TP
 RESEAUX DIVERS • TERRASSEMENTS • CANALISATIONS • VIABILISATION • FORAGES - ETANGS • DRAINAGE - IRRIGATION •
 02 38 58 30 56 - 45460 BOUY LA FORET exeau@exeau.com

ANDRE PEINTURE DECORATION
 RAVALEMENT • VITRERIE • REVETEMENTS SOLS & MURS
 • Bellevue • 45260 CHAILLY EN GATINAIS
andrepeinture@wanadoo.fr
www.andrepeinturedecoration.com
 02 38 96 24 08 - 06 87 91 16 91

CHARPENTIER sarl
 Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage
 Isolation - Aménagement Intérieur
 ZA du Bellegardois - 45270 BELLEGARDE
 02 38 90 10 66 - charpentier.sarl@orange.fr
 SIRET 901 381 041 0002F - APE 4339C

Dominique RIGHI
BAR TABAC
 Chailly-en-Gâtinais
 Point Poste
 02 38 96 24 00
 Cartes de pêche
 Point presse
 Loto

SARL LES COUVREURS DU GATINAIS
 COUVERTURE-ZINGUERIE- RAMONAGE
MARCHAND SEBASTIEN
 ENTRETIEN-RENOVATION-DEPANNAGE
 LE NOUBLAIN
 45260 CHAILLY EN GATINAIS
 TEL: FAX 02 38 96 35 80
 PORT 06 83 09 08 91
couvreursgatinais@yahoo.fr

A LAU PIZZA

PIZZA
 07 60 47 79 55
SAMEDI 17h-21h PLACE de L'EGLISE

Claude Bourgeois
 Qualité et Service depuis 1989
Travaux Agricoles Publics et Forestiers
 Elagage - Broyage - Assainissement
 Les Ruez - 45260 NOYERS
 Tél : 02 38 94 82 82
bourgeoisclaude@wanadoo.fr
www.eta-claude-bourgeois.com

enedis
 L'ELECTRICITE EN RESEAU
www.enedis.fr

SOMELEC
 Franck Westerlin
 Directeur d'Agence
 1153 Rue du Docteur Schweitzer 45200 Amilly
 Mob 06 83 85 30 55 - f.westerlin@som-elec.fr
 Tél 02 38 28 32 07 - Fax 02 38 89 03 93
 Groupe FIRALP

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE
Jean-Luc BURETTE
 Fabrication & Création
 Meubles - escalier
 agencement cuisine
 Menuiserie bois-matérial - PVC - ALU
 02 38 55 84 79
 12 route de Bellegarde - 45260 CHATENOY

Menuiserie FenêtreB Burette
Jean-Luc BURETTE
 Gérant
 Tél : 02 38 55 84 79
jean-luc.burette@wanadoo.fr
 12 Route de Bellegarde
 45260 CHATENOY
www.ebenisterie-burette.com
 Fenêtres - Portes - Volets - Escaliers - Cuisines - Parquets - Mobiliers - Dressings

CARROSSERIE du Limetin
 Cyrille Douz
 02 38 92 42 73
 Le Petit Limetin, 45260 Lorris

ROGGIANI
 Ravalement de façades
 Peintures
 Revêtements de sols & murs
 Tél. : 02 38 93 14 64
www.roggiani.com

Tous travaux minipelle...
 Arrachage de haies
 Chemin d'accès
 Assainissement...
Gérard LEROY
 02 38 96 30 27
 Hameau de Romaison - 45260 CHAILLY EN GATINAIS
 SIRET n° 351 139 216 0013

Capi FRANCE
 Nadine Berhaut
 Professionnalisme et discrétion à votre service
 06 51 13 83 09
nadine.berhaut@capiFrance.fr
www.capifrance.fr

C.P.L. MONTEFAU MAÇONNERIE
 Maçonnerie - Rénovation
 Couverture - Isolation - Carrelage
 Tél. : 02 38 87 71 30 - 06 11 95 18 03
 Fax : 02 38 87 77 69
 4, Route de Lorris - 45260 Montefau

menuiserie charpente
 Fontaine nicolas
 0688930618
 Fontaine les fontaines.fr | le noublain chailly en gâtinais 45260